**Trousses d’hygiène ou « de dignité »**

**Dernière modification : July 03, 2013**

* En 2000, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a entrepris de satisfaire les besoins non alimentaires des femmes par la distribution de trousses d’hygiène de base. Ces trousses contiennent notamment des petites culottes, des serviettes hygiéniques, du savon, des brosses à dents et des serviettes de toilette. Elles ont pour but d’aider les femmes à retrouver leur dignité et de favoriser leur mobilité dans les situations de crise.
* Ces articles sanitaires ont des répercussions directes sur la dignité, la santé, l’éducation, la mobilité, la vie de famille, la participation à la communauté et à la vie économique, et la sécurité des femmes et des filles. Le manque de serviettes hygiéniques et d’autres articles d’hygiène peut influencer négativement la capacité des femmes à participer aux activités économiques et à accéder aux ressources et aux services dont elles ont besoin, et il peut inciter les filles à rester à la maison au lieu d’aller à l’école. Du fait de leur manque de mobilité, les femmes et les filles risquent de s’isoler de plus en plus.
* Les trousses de dignité aident les femmes à satisfaire leurs besoins immédiats en matière d’hygiène. Elles leur donnent la liberté de vaquer à leurs occupations quotidiennes et de dépenser leur argent à d’autres fins, par exemple pour acheter de la nourriture pour leur famille.
* La distribution de trousses d’hygiène est également une porte d’entrée potentielle pour du matériel éducatif sur la santé et les droits sexuels et procréatifs – une stratégie importante pour la prévention de la violence envers les femmes et les filles.
* Les sensibilités culturelles doivent être respectées lors de la distribution de trousses de dignité et d’autres articles d’hygiène. Le contenu de ces trousses doit être déterminé sur la base des préférences exprimées par les femmes et par les filles de la communauté concernée. Des objets spécifiques au contexte, tels que des foulards dans les milieux musulmans, doivent y être inclus pour respecter les normes culturelles propres à chaque territoire (Abbey et. al., 2011).

Voir le document [Evaluation of UNFPA’s Provision of Dignity Kits in Humanitarian and Post-Crisis Settings](http://web2.unfpa.org/public/about/oversight/evaluations/docDownload.unfpa?docId=68) (Abbey, L., Bailey, B., Karasawa, Y., Louis, D., McNab, S., Patel, D., Lopez, C., Rani, R., Saba, C., & Vaval, L., 2011).